

Le 8 février 1871 Nice plébiscitait le NON à la France !

Lors des élections législatives du 8 février 1871 dans le pays de Nice, le raz-de-marée séparatiste emporta tout. A peine passés 10 ans d'annexion, la ville de Nice donna 16 514 voix aux quatre candidats séparatistes et seulement 900 au préfet Dufraisse candidat français qui malgré ses fraudes avérées et des moyens importants, fut littéralement balayé. Sur le territoire du Pays de Nice, Garibaldi obtint 13 984 voix sur 29 428 suffrages exprimés, soit 47,51 %, Piccon, Bergondi et Borriglione, autres candidats séparatistes, 12 550, soit 42,64 % alors que le préfet Dufraisse se contentait de 2894 voix, soit 9,83 % !

Le lendemain du vote, les dépouillements terminés, Joseph André titra dans le Dirrito: « Vive Nice !!! »; dans un long éditorial, il écrivait entre autre : « ...Nice a parlé ! Mais non la Nice des Piétri et des Pillet (Piétri envoyé par Napoléon III avait truqué le plébiscite de 1860 et Pillet, consul de France à Nice avait beaucoup intrigué à Nice pour favoriser l'annexion) mais la Nice de Ségurane et de Garibaldi ! Le citoyen Dufraisse a renié Garibaldi car il est le chef du parti séparatiste, Nice à l'unanimité a voté Garibaldi, donc, citoyen Dufraisse, et selon votre propre logique, Nice est séparatiste et ne reconnaît pas l'infamie de 1860 ! Ce vote magnifique est un plébiscite ! ».

Le préfet Dufraisse, ulcéré et refusant de tenir compte de la volonté populaire légalement exprimée par les urnes, décida le 10 février de suspendre le Dirrito.

Cela provoqua plusieurs jours d'émeutes et la répression sanglante « des baïonnettes dans les torses niçois » dont témoigna Henri Sappia dans « Nice Contemporaine » ainsi que le journal Anglais « The Times ». Le coup de grâce fut donné par l'assemblée de Bordeaux qui invalida injustement la victoire séparatiste du Peuple Niçois dont Garibaldi était le symbole. Les chefs du parti séparatiste furent invalidés, poursuivis, poussé au suicide ou écartés. Une loi de circonstance fut votée pour interdire la création de partis indépendantistes.

La France a soustrait entre autre de l'histoire de Nice cet épisode significatif, afin de mieux instituer la version officielle du plébiscite voté à plus de 90 % pour le « rattachement » à la France en 1860.

